Laboratoire du CHU de Limoges

– NOTE D'INFORMATION –

Utilisation du bon de prescription des analyses COVID-19.

- **La RT-PCR** doit être le test de première intention pour le diagnostic de la phase aiguë du COVID-19.

- **Les tests sérologiques** COVID-19 peuvent être réalisés après l'apparition des premiers symptômes à partir de J+7 pour les patients symptomatiques graves hospitalisés et à partir J+14 pour les patients symptomatiques sans signe de gravité.
  Les indications de ces tests sérologiques sont :
  - le diagnostic initial ou de rattrapage de patients symptomatiques, si tableau clinique ou scanographique évocateur **ET** PCR initiale négative ou n'ayant pas été effectuée dans les 7 premiers jours symptomatiques.
  - chez les professionnels soignants ou personnels d'hébergement collectifs asymptomatiques identifiés comme personne-contact de cas confirmé **ET** ayant une PCR négative.

Pour chaque demande d'analyse COVID-19, les renseignements cliniques du bon de prescription doivent obligatoirement être renseignés, ainsi que la date d'apparition des symptômes, afin de pouvoir orienter, pour la sérologie, la recherche d'anticorps de type IgG+IgM ou IgG seuls.